**CONSULAT GENERAL DE FRANCE A FRANCFORT**

ZEPPELINALLEE 35
60325 FRANCFORT
Téléphone : 069/7950960

le 05/04/2019

Objet : PROCES VERBAL DU 1ER CONSEIL CONSULAIRE DES BOURSES SCOLAIRES 2019/2020

La séance plénière du Conseil Consulaire s'est tenue le 03/04/2019 à l'adresse suivante :

Consulat général de France à Francfort

**Participants :**

**Etaient présents :**

*Membre de droit :*

- Mme HENRY-WERNER Anne, Conseiller à l'Assemblée des Français de l'Etranger
- M. LANGLET Jean-Marie, Conseiller à l'Assemblée des Français de l'Etranger
- Mme TRIMBACH Pascale, Chef de poste ou son représentant, Consul général

*Membre désigné :*

- M. CARDOT Alain, Représentant des associations de Français à l'étranger (reconnues d'utilité publique), Trésorier ADFE-Hessen
- Mme CLOAREC Sylvie, Représentant des parents d'élèves, Secrétaire générale UPEA, Lycée français Victor Hugo de Francfort
- M. COMMENVILLE Nicolas, Représentant établissement d'enseignement, Proviseur du Lycée français Victor Hugo de Francfort
- Mme DURAND-ASSOULY Magali, Représentant établissement d'enseignement, Proviseure du Lycée Français de Düsseldorf
- Mme LEAUTE Annick, Représentant des organisations syndicales représentatives des personnels enseignants, Lycée français Victor Hugo de Francfort
- Mme LEDRU-NEIRYNK Isabelle, Représentant établissement d'enseignement, Directrice de l'Ecole française de Sarrebruck et Dillingen
- M. NEUHARD Laurent, Représentant établissement d'enseignement, Directeur de l'Ecole De Gaulle Adenauer de Bonn
- M. OLLAGNIER Daniel, Représentant des associations de Français à l'étranger (reconnues d'utilité publique), UFE-Hesse, (matin)
- Mme STETSENKO Ana, Représentant des parents d'élèves, Lycée Français de Düsseldorf
- M. THEBAULT Ludovic, Représentant des associations de Français à l'étranger (reconnues d'utilité publique), Président UFE-Hesse, (après-midi)

*Experts :*

- M. BOUCHET Paul, Agent comptable de l'établissement, Lycée français Victor Hugo de Francfort
- M. BRAUN Jean-François, Représentant établissement d'enseignement, Directeur LFVH

- Mme MARREC Claire, Consul-adjoint (non président du CCB), Chef de Chancellerie
- M. MOREAU Pierre, Agent comptable de l'établissement, Gestionnaire du Lycée Français de Düsseldorf
- Mme RADELET Bénédicte, Agent consulaire en charge du dossier bourses scolaires
- Mme ULLRICH Aurélie, Agent consulaire en charge du dossier bourses scolaires

**Absents :**

- M. CHERPIN Dominique, Conseiller consulaire, représenté par M. Langlet
- M. CHIRON Florian, Conseiller consulaire, représenté par Mme Henry-Werner
- Mme DESSELLE Christine, Représentant des organisations syndicales représentatives des personnels enseignants, Ecole De Gaulle Adenauer de Bonn
- Mme FELDBAUSCH-HOHAUS Kathi, Représentant des parents d'élèves, Ecole française de Sarrebruck et Dillingen
- Mme FOLKE Eve, Représentant des organisations syndicales représentatives des personnels enseignants, Lycée français Victor Hugo de Francfort
- Mme FONDECAVE Aurélie, Conseiller à l'Assemblée des Français de l'Etranger, représentée par M. Langlet
- Mme KUHN, Représentant des parents d'élèves, Ecole De Gaulle Adenauer de Bonn
- Mme LANGENSCHEID Audrey, Représentant des organisations syndicales représentatives des personnels enseignants, Enseignante du Lycée Français de Düsseldorf
- Mme ORVILLE Catherine, Représentant des organisations syndicales représentatives des personnels enseignants, Lycée français Victor Hugo de Francfort
- M. PROCOPE-MAMERT Octave, Conseiller consulaire
- Mme RANDON-BECKER, Représentant des organisations syndicales représentatives des personnels enseignants, Lycée français Victor Hugo de Francfort, représentée par Mme Léauté
- Mme STETZLER Catherine, Représentant des organisations syndicales représentatives des personnels enseignants, Ecole française de Sarrebruck et Dillingen

**<u>Ont été remis aux membres du conseil consulaire les documents de travail suivants:</u>**

- Ordre du jour,
- Instruction générale,
- Télégramme de cadrage,
- Eléments du barème,
- Tarifs scolaires pour l'année scolaire,
- Liste des demandes

**<u>Première partie avant examen des dossiers individuels</u>**

Les représentants des parents et des enseignants des établissements de Bonn et Sarrebruck n'ont pu être présents en raison de maladie, contraintes professionnelles ou éloignement.

INTRODUCTION PAR LE PRESIDENT :
Mme Trimbach, Consul général, accueille les participants et rappelle le principe de confidentialité des débats et décisions.
Mme Marrec présente ensuite le bilan global de l'AEFE pour les campagnes 2017/2018 et 2018/2019 et la dernière campagne locale. Elle expose les ajustements du dispositif d'attribution des bourses, notamment le relèvement du quotient maximum d'exclusion à 23.000 euros, l'aide aux élèves en situation de handicap, les situations d'impayés de familles menacées d'exclusion, la maîtrise de la hausse des frais de scolarité et la protection des données personnelles.

Le cadre budgétaire est détaillé, avec une enveloppe de crédits limitative de 472.000 euros pour les établissements de Francfort, Bonn, Düsseldorf et Sarrebruck. Il est rappelé que les familles qui rencontreraient des difficultés financières supplémentaires en 2019 peuvent introduire une demande de révision début septembre. Les membres du CCB ont été informés des besoins du poste en amont et en aval du dialogue de gestion.

CADRE DES TRAVAUX DU CCB1 FIXE PAR L'AEFE :
Mme Marrec rappelle le calendrier de la campagne et expose les dispositions générales à appliquer dans le cadre de la campagne fixée dans l'Instruction générale 2019. L'indice IPA de Francfort est augmenté à 94% et la contribution progressive de solidarité est fixée à 2% à ce stade de la campagne. Elle précise que des visites à domicile peuvent être effectuées pour les demandeurs dont l'appréciation des revenus sur pièces est délicate.

FRAIS DE SCOLARITE :

* Lycée français Victor Hugo de Francfort : hausse de 2,5% des frais de scolarité et d'inscription aux examens, légèrement supérieure à l'inflation 2018 de 1,9%, et hausse de 10% des frais de première inscription. L'établissement en gestion directe parmi les moins chers de la zone effectue ainsi un léger rattrapage après une augmentation cumulée de 6,7% sur les 6 dernières années malgré une inflation sur la même période de 9,4%. Actuellement, pas de problèmes particuliers d'impayés dans les familles boursières. Ne pouvant être considéré, de par son programme et ses statuts, comme Kindergarten, fin de la subvention de la ville de Francfort pour les élèves en grande section de maternelle (Programme Bambini).

* Ecole de Gaulle-Adenauer de Bonn : tarifs 2019/2020 non encore disponibles, seront fixés lors de l'AG réunie en juin 2019. Hausse des frais de demi-pension dès avril 2019 et hausse attendue des frais de scolarité en raison de l'augmentation des frais de personnel et d'entretien, les contrats de maintenance désormais à charge de l'école (auparavant par la ville de Bonn).

* Ecole française de Sarrebruck : tarifs 2019/2020 non encore disponibles, seront fixés lors de l'AG réunie le 16/05/19. En raison du départ de 2 personnels résidents remplacés par des contrats locaux, de la fin inattendue du financement d'un professeur d'allemand par le Land et des frais de maintenance de l'installation numérique datant de 5 ans, hausse prévue des frais de scolarité supérieure à cette année.

*Lycée Français de Düsseldorf : AG du 14/03/19 a fixé une hausse de 1% des frais de scolarité et de 30 centimes par repas pour la cantine en raison de frais de personnel plus élevés du prestataire Sodexo. Pas de modification pour les frais de première inscription et inscription annuelle dont la hausse de l'an dernier a permis à l'établissement de clôturer son budget 2018 à l'équilibre.

Les établissements veilleront à contrôler dès la rentrée la fréquentation de la cantine et l'abonnement aux transports en commun. Dans les villes concernées par la gratuité des transports aux écoliers et collégiens, les familles devront présenter un justificatif de refus de prise en charge par les services allemands avant versement de leur bourse de transport.

**<u>Examen des dossiers individuels</u>**

**Observations suivant l'examen des dossiers / synthèse de la séance**

Mmes Radelet et Ullrich présentent les 159 demandes déposées : 85 à Francfort (7 nouvelles demandes et 78 renouvellements), 6 à Bonn (6 renouvellements), 21 à Sarrebruck (2 nouvelles demandes et 19 renouvellements) et 47 à Düsseldorf (8 nouvelles demandes et 39 renouvellements).

-Non renouvellements : 8 boursiers actuels n'ont pas demandé de bourses 2019/2020 (hors élèves boursiers actuellement en classe de Terminale ou en dernière classe de l'établissement, CM1 à Bonn et CM2 à Sarrebruck). Motifs : retour en France (1 élève), évolution de la situation financière (1), réorientation scolaire (2), passage dans le système allemand (3) et dépôt hors délai (1).

-Les établissements indiquent que la gratuité désormais pour tous les ménages des structures d'accueil allemandes des enfants jusqu'à 6 ans impacte le nombre d'inscription en maternelle. Ils relèvent surtout une baisse générale du nombre d'élèves français en pourcentage du nombre total des nouveaux élèves entrant, leurs établissements restant néanmoins prisés par les familles étrangères (allemandes mais également asiatiques et américaines).

- Barème : les membres du CCB1 relèvent que les hausses de l'IPA et du quotient maximum à 23.000€ ont permis d'obtenir un barème davantage en adéquation avec le coût de la vie en Allemagne. Relevant automatiquement de quelques points les quotités des familles, la plupart d'entre elles n'ont plus nécessité, comme les années précédentes, de pondérations à la hausse de la part du CCB1. De plus, la prise en compte par l'Agence des besoins supplémentaires exprimés a permis de continuer à soutenir des familles en difficulté, notamment des familles monoparentales qui supportent des charges complémentaires importantes (frais de garde, frais de procédure de divorce, pension alimentaire incertaine). La prise en charge de 1€/repas/enfant par les familles à l'aide sociale (portées boursières à 100%) a été maintenue, minimisant l'écart pouvant intervenir avec certaines familles de travailleurs pauvres aux revenus comparables mais n'ayant pas une quotité totale.

-Seuil patrimoine immobilier : en raison de la pression immobilière réelle, avec une pénurie de logements constatée dans les 4 villes dans lesquelles se situent nos établissements scolaires, entraînant une hausse importante du coût immobilier, les membres du CCB1 demandent à l'Agence le relèvement du seuil du patrimoine immobilier de ce poste à 250.000 € pour la prochaine campagne boursière.

- Calendrier : la phase d'instruction des dossiers raccourcie au 19 mars a créé des difficultés tant auprès des familles pour fournir les justificatifs dans les délais (plus de 50% des dossiers déposés n'étaient pas encore complets au 06/03/19), que pour les établissements (AG Düsseldorf le 14/03/19) ou le poste. La prolongation de cette phase jusqu'à fin mars, comme précédemment, la rendrait moins tendue.

-Cas particuliers : afin de permettre un meilleur éclairage sur la situation de certaines familles lors de la présentation en CCB1, des informations des années précédentes dans les commentaires sous scola ont été maintenues. La demande de renouvellement d'une famille de Düsseldorf, boursière à 100%, arrivée tardivement (après dialogue de gestion) sera examinée en CCB2.

MONTANT DES PROPOSITIONS DU CCB1 :
FRANCFORT : 71 demandes proposées pour un montant total de 235.304,98 euros (14 rejets)
BONN: 6 demandes proposées pour un montant total de 6.908,80 euros
SARREBRUCK: 19 demandes proposées pour un montant total de 30.307,43 euros (2 rejets)
DÜSSELDORF: 41 demandes proposées pour un montant total de 199.411,40 euros (6 rejets)

TOTAL : 137 demandes proposées pour un montant total de 471.932,61 euros (aucun ajournement)

La séance est levée à 17h00.